7. Election des membres de l'Organe de contrôle

M^{mes} Rose-Marie Bart et Jacqueline Rosset acceptent un nouveau mandat d'une année pour la révision des comptes 2017. Elles sont reconduites dans leur fonction d'Organe de contrôle pour l'exercice 2017 par acclamation de l'assemblée. M^{me} Rosetta Epifani demeure suppléante.

Le Président les remercie toutes trois sincèrement pour leur précieuse collaboration et leur engagement en faveur de notre association.

8. Election des membres du Comité

Le Président rappelle que cinq membres ne se représentent pas pour une nouvelle législature et ont démissionné du Comité, il s'agit de

Mme Christiane Bertschi-Jeanneret,

M. Jean-Pierre Gauch,

M. Francis-Michel Meyrat,

M. Roland Piquerez et

M. Bernard Virchaux.

Ils sont vivement remerciés de leur participation aux séances du Comité ; le Président les remercie également pour leur collaboration aux différentes activités de notre association et pour leur soutien en faveur du logement d'utilité publique.

Dix membres remettent leur mandat à disposition de l'assemblée, il s'agit de :

M^{me} Fabienne Abetel-Béguelin, membre individuelle;

M. Georges Baehler, SCH Le Jet d'Eau Genève;

M. Jean-Pierre Chappuis, SCHG Genève;

M. Philippe Diesbach, SCH Cité Derrière Lausanne;

M^{me} Marlyse Dormond-Béguelin, Fondation Pro Habitat Lausanne;

M. Roger Dubuis, Fondation PL Partenaire Logement Sion;

M. Philippe Meyer, FLCL Lausanne;

M. Christian Müller, SCH Les Ailes Cointrin/GE;

M. Philippe Perreaud, SCH Cité Joie Lausanne;

M. Gabriel Winkler, SCH Les Rocailles Neuchâtel.

L'Assemblée approuve à l'unanimité la réélection des membres se représentant pour une nouvelle législature 2017 – 2020.

Quatre nouvelles candidatures sont présentées à l'assemblée, à savoir :

M. Ilhan Büchler, Directeur SCHL Lausanne;

M. Jean-Claude Prince, président et représentant de plusieurs coopératives dans le canton du Jura ;

M. Philippe Thalmann, Administrateur Fondation Parloca Fribourg;

Mme Elinora Krebs, Administratrice SCH Le Bled Lausanne.

Chaque candidat est élu à l'unanimité par l'Assemblée. Le Président félicite les nouveaux membres et leur souhaite ses meilleurs vœux dans leur nouvelle fonction.

9. Election du Président

Notre Président actuel M. Francis-Michel Meyrat a annoncé sa démission du poste de président.

Il répète, qu'il a eu beaucoup de plaisir dans tout ce qu'il a entrepris, tant au sein de l'Armoup, qu'au niveau Suisse, mais que pour l'avenir, il souhaite mettre son expérience au service de sa région, notamment en relançant le groupement des coopératives jurassiennes, avec le concours de M. Jean-Claude Prince et en collaborant à l'institution d'une loi cantonale sur le logement pour son canton.

Notre Président présente le candidat à sa succession en la personne de M. Bernard Virchaux, fraîchement retraité de la direction de la SCHL et bien connu du milieu coopératif pour lequel il s'est toujours impliqué.

Son élection est soumise à l'approbation de l'Assemblée. M. Bernard Virchaux est élu à la Présidence de l'Armoup à la majorité des membres présents ou représentés :

<u>Vote</u>: Approbation: 97 voix

Contre: / voix Abstention: 36 voix

M. Meyrat félicite chaleureusement M. Virchaux pour son élection et lui souhaite ses meilleurs vœux à la Présidence de l'Armoup ; les applaudissements saluent cette élection.

. . .